

Procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 28 avril 2014

Liste des présences : Familles Sauterel – Fabing – Gumy – Marolleau

1. Salutations

En l'absence de M. Arrighi, président, M. Oberson souhaite la bienvenue aux personnes présentes et annonce les familles excusées.

M. Oberson présente nos excuses pour le changement de lieu, dû au fait que le restaurant de Vuisternens-en-Ogoz a fermé ses portes la semaine dernière.

2. PV de la dernière AG

Il est accepté sans remarque, avec remerciements à son auteure.

3. Rapport du président

M. Oberson rappelle que l'année passée était passablement chargée avec le déménagement très rapide de la crèche.

En même temps, nous avons dû procéder à l'ouverture de la nouvelle crèche à Grangeneuve.

M. Oberson précise que le comité a rencontré l'ACG par rapport au budget et aux finances.

Il tient à remercier le personnel de la crèche pour le dévouement et la disponibilité durant le déménagement. Il remercie également les membres du comité. Egalement un tout grand merci à Mme Villoz.

4. Rapport d'activités de la crèche

Mme Villoz présente toutes les activités que la crèche a organisées durant l'année écoulée.

5. Rapport de la caissière

Mme Pochon passe en revue les comptes et apporte quelques précisions :

- En 2013, les frais de gardes ont été répartis de la façon suivante : les parents ont contribué pour 57 %, les communes pour 32% et l'Etat (nouveau) pour 11%.
- La Loterie Romande a offert Fr. 400.00 par place d'enfant que l'on peut accueillir, soit Fr. 16'000.00.
- Le poste « Frais divers et petit matériel » regroupe tout ce qui touche aux produits de soin, bavettes, vaisselle, pampers, etc.
- La cotisation annuelle pour la Fédération fribourgeoise des crèches s'élève à CHF 100.00 par place d'accueil.
- Des jetons de présence ont été octroyés aux membres du comité pour les 14 séances qui ont eu lieu en 2013.
- Les frais bancaires sont liés à la taxe de versements effectués au guichet postal.
- L'exercice 2013 se solde par un déficit de Fr. 43'236.20. Ce résultat est expliqué par un taux d'occupation moins élevé (89%) que celui prévu pour le budget. (92%)

6. Rapport des vérificateurs des comptes

Les comptes ont été vérifiés par Mmes Richard et Jordan. Les vérificateurs félicitent et remercient Mme Pochon pour la bonne tenue de la comptabilité.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité. M. Oberson remercie Mme Pochon pour son travail

7. Nomination des vérificateurs des comptes

Mme Richard a terminé son mandat. Mme Jordan intégrera le comité, elle ne pourra donc pas être vérificatrice l'année prochaine. De ce fait, Mme Magne devient 1^{ère} vérificatrice et Mme Monney 2^{ème} vérificatrice, M. Sauterel sera vérificateur suppléant.

8. Démissions / Nominations

Mmes Baeriswyl et Roussel quittent le comité de la crèche.

Pour compléter le comité, M. Oberson propose les candidatures de Mmes Jordan et Glannaz. Celles-ci sont acceptées par l'assemblée. Les autres membres du comité sont réélus.

9. Divers

Il est demandé de peindre les places de parc afin de ne pas perdre une ou deux places. Nous ferons la demande auprès de la commune du Glèbe.

La parole n'est plus demandée. M. Oberson clôt l'assemblée à 21h00.

Vuisternens-en-Ogoz, le 15 novembre 2014

Pour le PV Anne Jordan